

# NOS MISSIONS

La CCI des Côtes d'Armor, aux côtés des 22 000 entreprises du département.

Véritable « Parlement des entreprises », la CCI a pour fonction de représenter librement les intérêts des entreprises des secteurs de l'industrie, du commerce, des services et les professionnels du tourisme auprès des pouvoirs publics. Elle est ainsi le porte-parole des besoins de ces entreprises en s'impliquant auprès des collectivités et des pouvoirs publics. Son rôle est donc de :

- proposer des orientations pour le développement des territoires,
- favoriser un développement commercial équilibré,
- exprimer les avis des entreprises et participer aux débats qui concernent l'économie et les équipements structurants du département.

Côté entreprises, cela se traduit par un accompagnement, individuel et collectif, des porteurs de projets, créateurs ou repreneurs d'entreprises, des dirigeants et de leurs collaborateurs dans un but unique, la performance des entreprises.

Cet accompagnement se concrétise également dans une offre de formation continue et diplômante.

Enfin, la CCI gère les équipements utiles au développement économique des entreprises :

- les ports de pêche et les halles à marée (les criées),
- les ports de commerce,
- les ports de plaisance de Saint-Brieuc-Le Légué et de Saint-Cast- le Guildo,
- les sites de réparation navale,
- la barge de Bréhat,
- l'aéroport de Saint-Brieuc Armor.

CCI Côtes d'Armor  
16 Rue de Guernesey, 22000 Saint-Brieuc  
Tél : 02 96 78 62 00